

# En direct du conseil municipal De Tramayes le 17 décembre 2021

## Bulletin d'information n° 240

### **Institut de Tramayes**

Le projet d'Institut de Tramayes avance régulièrement. Le cabinet ACS en charge de la programmation a remis un dossier présentant les dispositions de surfaces dans les bâtiments à rénover, ancienne école élémentaire et maison des associations. En prenant en compte les aménagements extérieurs, dont un parking, le coût global de l'opération est évalué à 1 840 000 € ht. Ce dossier doit être étudié par les membres de l'Institut avant transmission au conseil départemental pour demande d'une subvention dans le cadre de l'appel à projet 2022.

D'autre part, une convention entre l'Institut de Tramayes, l'association Arcencielfrance porteuse du projet et la municipalité a été adoptée par le conseil municipal.

Enfin, pour aider l'Institut de Tramayes qui va faire des acquisitions foncières complémentaires et engager des travaux, le conseil municipal leur attribue une aide de 10 000 €. Cela permettra à l'Institut de Tramayes, qui vient d'être officiellement reconnu « Fabrique des Territoires » au niveau national, de mobiliser des fonds complémentaires pour son projet.

*L'équipe de l'Institut de Tramayes est heureuse et fière d'avoir obtenu de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires la labellisation "Fabrique des Territoires" : cela correspond à notre souhait profond que l'Institut ne vive pas sa vie dans son coin, perché sur les hauteurs de Vannas, mais qu'il soit pour le village un centre de ressources, d'échanges et de coopération.*

### **Convention avec le SYDESL pour l'installation de recharge de véhicules électriques (IRVE)**

Une convention d'une durée de 3 ans avait été signée en 2018 entre le Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire (SYDESL) et la municipalité pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur la place du champ de foire. Cette convention arrivant à son terme, le conseil municipal a donné son accord pour la signature d'une nouvelle convention fixant à 800 € la participation annuelle maximale de la commune pour le bon fonctionnement de cette borne.

### **Attributions de subventions aux associations**

Avec cette période troublée par les conditions sanitaires, nombreuses sont les associations qui n'ont pu programmer leurs manifestations habituelles ou qui n'ont pu lancer de nouveaux projets. Ainsi les demandes de subventions pour l'année 2021 sont réduites. Après examen de cette situation, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes : 1000 € pour la batterie fanfare, 1000 € pour le comité d'organisation des foires d'antan, 150 € pour la Croix Rouge de Tramayes et 50 € pour les bleuets de France.

### **Gestion du bâtiment C**

La préfecture a confirmé que le dossier de rénovation du bâtiment C doit être porté par la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier puisqu'elle en a les compétences. Toutefois, cette dernière estime ne pas avoir les capacités administratives pour gérer correctement ce dossier, et envisage de le confier par mandat à la SPL Mâconnais Val de Saône Bourgogne du Sud. Afin de bien définir les rôles de chacun, une convention doit prochainement être signée entre la communauté de communes et la commune de Tramayes qui reste très attachée à ce projet.

### **Travaux de restructuration de la mairie**

Afin d'optimiser l'octroi de subventions, un contact a été pris avec le Conseil Régional Bourgogne Franche Comté. Ce dernier a émis des conditions techniques particulières pour que la restructuration de la mairie ait le label EFFILOGIS et la subvention associée. De fait, il a été nécessaire de renégocier avec les entreprises afin de respecter ces exigences. A l'issue de cette négociation, le conseil municipal a validé l'attribution des différents lots de travaux pour un montant global de 278 065,38 € ht.

## **Gradins du stade de foot**

Suite à une consultation, l'espace existant entre le terrain de foot et le plateau de la salle omnisport va être aménagé sous forme de gradins par l'entreprise ZIEGER.

## **Habitat participatif et inclusif**

Depuis plus d'un an, la demande d'habitat en milieu rural a augmenté. De nombreuses personnes souhaitent quitter la ville pour s'installer en campagne. Ce sont parfois des demandes individuelles, mais il existe aussi des projets de groupe sous forme d'habitat participatif voire sous forme d'habitat inclusif proposant du logement à des personnes en difficultés. Tramayes, avec ses commerces et services, présente de nombreux avantages. D'autre part, la municipalité possède en centre bourg et proximité quelques propriétés qui pourraient convenir à ce genre de démarches. Aussi le conseil municipal se déclare prêt à examiner ce genre de propositions d'habitats groupés.

## **Questions Diverses**

Les informations données sur Panneau Pocket intéressent de plus en plus de personnes. Afin d'élargir ce service d'information, la municipalité le propose en accès gratuit aux associations tramayonnes. Si ces dernières veulent faire passer une information sur Panneau Pocket, il suffit qu'elles adressent leur texte, éventuellement accompagné d'un document au format PDF, au secrétariat de mairie ([contactmairie@tramayes.fr](mailto:contactmairie@tramayes.fr)).

Panneau Pocket permet d'accéder aux infos de la municipalité sur votre smartphone et de recevoir une notification à chaque nouvelle parution. Comment y accéder ? Téléchargez l'application *Panneau Pocket* sur votre smartphone et définissez « Tramayes » en favori. A partir de là, vous aurez les informations en temps réel. Vous recevez des notifications instantanément sur votre portable pour toute nouvelle alerte et information. C'est l'information qui vient à vous !

## **Vœux du maire**

La cérémonie des vœux du maire était prévue le samedi 8 janvier à la salle des fêtes. Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, le conseil municipal a décidé d'annuler cette rencontre.

## **Rappel vaccinal : vaccibus vendredi 14 janvier à Tramayes**

Les personnes de plus de 30 ans qui souhaitent effectuer un rappel vaccinal doivent s'inscrire rapidement en mairie, en se munissant de leur numéro de sécurité sociale.

Conditions : précédente injection de plus de 3 mois, ou test PCR positif de plus de 3 mois. Vaccin Moderna.

*Le Conseil Municipal de Tramayes*

*vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022*



**Assistance sociale** sur rendez-vous 03/85/59/03/18

## **Permanences France Services**

Mercredi de 14 heures à 17 heures 30 et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures, sur RDV au 06 77 30 29 81

## **Calendrier des manifestations**

Samedi 22 janvier, théâtre avec l'association LACIM

Samedi 29 janvier, loto du Club Sportif

## **SIRTOM**

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne souhaite développer la pratique du compostage individuel et collectif sur l'ensemble de ses communes adhérentes.

Pour cela, nous avons besoin de mieux connaître vos habitudes et vos besoins sur le compostage, le jardinage au naturel, les apports en déchèterie...

Ce questionnaire peut rester anonyme si vous le souhaitez.

Les données recueillies serviront à dresser un état des lieux des pratiques sur le territoire

Cette enquête peut être renseignée en ligne via ce lien <https://forms.gle/KiSLEQ75FHxCxma79> ou en flashant le QR code suivant. Quelques exemplaires papier sont à disposition en Mairie.



## **Extension des consignes de tri**

La réglementation sur le tri des ordures ménagères évolue régulièrement. L'objet est d'augmenter le tri des déchets afin d'accroître significativement le réemploi et le recyclage et de réduire au maximum les ordures ménagères résiduelles qui se retrouvent dans la poubelle grise. Dans ce sens, sur l'ensemble du territoire du SYTRAIIVAL (380 000 habitants) auquel appartient le SIRTOM de la Vallée de la Grosne, les consignes de tri vont changer au 1<sup>er</sup> février 2022. Tout ce qui est emballage, y compris par exemple les petits films plastiques ou les pots de yaourt, devra être déposé dans la poubelle jaune. De fait, le contenu de la poubelle grise devrait être très réduit.

Devant l'importance du sujet, une communication spéciale va être mise en place par le SYTRAIIVAL et le SIRTOM.